INSCRIPTION AUX PAGES PROFESSIONNELLES

Un Bulletin par site à inscrire aux Pages Profesionnelles

Ce bulletin vous permet de publier vos coordonnées auprès des éditeurs d'annuaires et opérateurs de renseignements avec lesquels Neuf Cegetel a contractualisé.

Nature de votre demande

☐ **Maintien de la parution suite à la reprise de l'Abonnement Téléphonique**

Dans tous les cas vous devez renseigner l'ensemble des champs ci-dessous :

Vos choix de parution

☐ Je souhaite que ces coordonnées soient transmises sans restriction, aux éditeurs d'annuaires et opérateurs de renseignements téléphoniques.

☐ Je souhaite que ces coordonnées soient transmises avec les restrictions suivantes :

- ☐ Je refuse que ces données soient utilisées à des fins de prospection commerciale
- ☐ Je refuse la recherche de ces données à partir de mon numéro (annuaire inversé)
- ☐ Je refuse que l'adresse soit publiée

Les données de parution de votre site

Type d'abonné : ☐ Entreprise ☐ Professionnel

Nom / Prénom ou dénomination :

Complément de dénomination : ☐ SA ☐ SARL ☐ Autre (préciser)

Activité professionnelle :

N° de SIRET : (Les 9 premiers chiffres doivent correspondre au numéro de SIREN du titulaire des lignes) **Code APE :**

Adresse :

Complément d'adresse : **Ville :**

Code postal : **Arrondissement :** **Boite postale :** **Code Cedex :**

Opérateur titulaire du numéro avant la reprise de l'abonnement téléphonique :

Références téléphoniques de ce site à l'annuaire universel

Ordre de parution[2]	N° de téléphone	Désignation de la ligne (ex: Standard, Service commercial...)	Usage	Adresse électronique
1			☐ Téléphone Fixe ☐ Fax ☐ Téléphone Fixe + Fax	@
2			☐ Téléphone Fixe ☐ Fax ☐ Téléphone Fixe + Fax	@
3			☐ Téléphone Fixe ☐ Fax ☐ Téléphone Fixe + Fax	@
4			☐ Téléphone Fixe ☐ Fax ☐ Téléphone Fixe + Fax	@
5			☐ Téléphone Fixe ☐ Fax ☐ Téléphone Fixe + Fax	@
6			☐ Téléphone Fixe ☐ Fax ☐ Téléphone Fixe + Fax	@

(1) Vous pouvez demander à ce que le prénom soit remplacé par son initiale dans les annuaires imprimés et en ligne (et ne soit pas fourni par les services de renseignements). Cette demande ne peut pas être refusée, sauf si elle crée des problèmes d'homonymie.

(2) Indique l'ordre de parution des numéros à inscriptions multiples (un même numéro avec des désignations de lignes différentes). Remplir le tableau en respectant les souhaits d'ordre de parution.

futur telecom
stimulez vos communications